



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-19743>

Département(s) de publication : **60, 95**

Annonce n° **24-19743**

Fournitures

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Creil

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21600174300527

Ville : CREIL

Code postal : 60100

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 60, 95

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.e-marchespublics.com/appel-offre/998682>

Identifiant interne de la consultation : 2024-009

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service marchés publics

Adresse mail du contact : service.marchespublics@mairie-creil.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 344295212

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Lettre de candidature (DC1 - dernière mise à jour) ou DUME - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire - Déclaration sur l'honneur pour justifier en application de R2143-3 du Code de la Commande publique : a) n'entrer dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-11 du Code la Commande Publique ; b) être en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail - Tout document daté et signé attestant des pouvoirs des personnes habilitées à engager le candidat (délégation de signature, extrait K-Bis datant de moins de 3 mois) ; Précision : Si le

candidat fournit une délégation de signature limitée par des montants financiers, celle-ci devra impérativement autoriser le signataire à engager la société pour le montant maximum sur toute la durée du marché.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : - Déclaration du candidat (DC2 - dernière mise à jour - Novembre 2023) ou DUME - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années - Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 18/03/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Creil c'est l'été, Club Paris 2024 Animations, structures aquatiques, structures gonflables, manèges

Code CPV principal - Descripteur principal : 92330000

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : La présente consultation concerne l'organisation d'un événement festif autour de l'été et du club 2024 : Creil c'est l'été, Club Paris 2024 - Animations, structures aquatiques, structures gonflables, manèges. L'évènement a lieu du 22 juillet 2024 au 11 août 2024. Ainsi, la Ville souhaite organiser un village festif avec une fan zone (club Paris 2024) au sein de la Plaine de Jeux du Champs de mars située boulevard Salvador Allende à Creil. L'objectif de l'évènement est de retransmettre les épreuves des Jeux Olympiques de Paris 2024 dans un esprit familial. Le présent marché concerne la partie suivante : structures gonflables, structures aquatiques et petit train.

Lieu principal d'exécution du marché : Champ de mars - Boulevard Salvador Allende - 60100 CREIL

Valeur estimée (H.T.) : 180000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : En application de l'article R. 2132-7 du Code de la commande
Autres informations complémentaires : publique, la transmission des candidatures et des offres se fait par voie électronique. Toutes les communications et échanges d'informations sont également effectués par des moyens électroniques. Par ailleurs, depuis le 1er janvier 2010 et conformément à l'arrêté du 22 mars 2019 fixant les modalités de mise à disposition des documents de la consultation et de la copie de sauvegarde, l'identification des candidats pour accéder aux documents de la consultation par voie électronique n'est plus obligatoire. Toutefois, l'attention des candidats est attirée sur le fait que l'identification leur permet d'être tenus informés automatiquement des modifications et des précisions éventuellement apportées aux documents qu'ils téléchargeront. Dans

le cas contraire, il leur appartiendra de récupérer par leurs propres moyens les informations communiquées. Signature électronique : dans le cadre de cette consultation, la signature électronique est exigée.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/02/2024